



Vos élus UDPA-UNSA vous adressent un grand merci, car vous avez été nombreux à renouveler votre confiance par la remise de votre chèque syndical 2016. Grâce à vous, l'UDPA-UNSA confirme sa position de 3ème organisation syndicale du groupe AXA.

Nos équipes vous souhaitent ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers, une bonne et heureuse année 2017 pleine de santé, de bonheur et de sources d'épanouissements personnels et professionnels.

Vous risquez hélas d'en avoir besoin : 2017 s'annonce en France comme une année charnière avec l'application des lois El Khomri et Rebsamen, les échéances électorales des présidentielles et des législatives avec à l'international un contexte tendu tant au niveau économique que politique et social.

Comme si cela ne suffisait pas, la direction d'AXA, en rajoute une couche avec un plan d'économies drastiques qui vise nos emplois, notre pouvoir d'achat et nos conditions de travail, déjà mises à mal par une réorganisation d'AXA France aussi majeure que mal accompagnée.

Les tentatives de remise en cause de vos acquis se multiplient chez AXA : après les prêts au personnel, les logements sociaux, c'est maintenant le Compte Epargne temps qui est dans le collimateur de la direction.

Nous allons tout mettre en œuvre pour défendre vos emplois, vos conditions de travail, vos droits et votre pouvoir d'achat en proposant à chaque fois que cela sera possible, de faire front ensemble en favorisant des actions intersyndicales, tout en veillant à préserver notre liberté de syndicat autonome.

## Le CET dans le collimateur de la direction

Décidément le règne Buberl se présente sous de bien sinistres auspices :

Pour des raisons uniquement financières de provisionnement, la direction tente de mettre fin à l'alimentation du Compte Epargne Temps (CET) en la limitant à 2 jours en 2017, 1 jour en 2018 puis 0 ! Aujourd'hui, l'épargne peut aller jusqu'à 22 jours/an sans aucune limitation pour le CET long terme. De plus, les jours capitalisés donnent droit à 20% d'abondement à partir de 120 jours posés en congés de cessation anticipée d'activité. La direction tente d'appâter les salariés, avec le droit de placer jusqu'à 10 jours épargnés par an sur le PERCO, afin de les monétiser pour améliorer le montant de la retraite, racheter des trimestres ou contribuer à l'achat de la résidence principale.



«Ni vu ni connu, j't'embrouille »: d'une main je crée un droit nouveau, de l'autre je taris à la source son alimentation ! Pour limiter l'abondement à 5%, la direction oublie de dire que la monétisation dans le PERCO l'exonère des charges sociales soit une économie de 26%.

Négoциé à durée indéterminée et signé en 2001 par 4 organisations réformistes dont l'UDPA, l'accord CET a fait preuve de son utilité en vous permettant d'épargner des congés lorsque les nécessités de service ne vous permettent pas de les poser tous, ou d'en prendre un peu plus lorsque des circonstances personnelles le demandent (raisons familiales, départ à la retraite etc.).

Aucune organisation syndicale n'est prête à signer la mort du CET.

Thomas Buberl l'a annoncé dans les médias le 8 janvier, il veut « casser le modèle ... en appelant de ses vœux le chaos organisé». Tout laisse à penser qu'il vise surtout le modèle social.

Il n'est pas question de le laisser faire.

La Commission des Sanctions de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) a rendu sa décision le 08/12/2016 : AXA France Vie vient d'écopier d'un blâme et d'une sanction pécuniaire de 2,5 millions d'euros au regard de 13 griefs portant sur des manquements à ses obligations réglementaires RSE.

Les contestations motivées d'AXA concernant la Lutte Contre le Blanchiment des capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT) et la mise en place en 2014.



d'un vaste plan d'actions (27 millions d'euros), ainsi qu'un audit externe effectué dans l'urgence en avril 2016, ont certainement permis de minorer la sanction. AXA France apparaît donc, comme le moins mauvais élève sur la place financière de Paris. Pour référence : Groupama Gan Vie 3M€ le 25/06/2015, Generali Vie 5M€ le 24/07/2015, Cardiff Assurance Vie 10M€ le 07/04/2014, CNP Assurances 40 M€ le 31/10/2014, Allianz Vie 50M€ le 19/12/2014.

La Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) ne couvre pas uniquement le thème du Comportement sur les marchés et représentait en 2015 un peu plus de la moitié d'un total de 60,6 Milliards d'€ de pénalités dans le monde. En effet, des manquements aux autres domaines de la RSE ont valu de lourdes pénalités à certaines entreprises ; notre secteur en tête. Pour mémoire en 2015 : 7,6 Mds€ de pénalités pour des motifs relevant du non-respect des droits humains, 5,6 Mds€ liés à l'environnement et 1,3 Mds€ relevant du domaine des ressources humaines.

L'UDPA-UNSA et la Commission Sociale du Comité de Groupe France ont multiplié les alertes et les suggestions visant à inciter la Direction Générale à mesurer les risques juridiques et financiers, résultant du non-respect de ses obligations sur l'ensemble du champ couvert par la RSE. Pourtant, ces amendes, dont la direction est seule responsable, ce sont des millions d'euros en moins pour tous les salariés d'AXA !

## La direction de l'immobilier veut fermer Lafayette en décembre 2017



La commission d'implantation des sites de l'Île de France a confirmé le 17 janvier le projet de fermeture de Lafayette pour décembre 2017.

Pour réaliser des économies à courte vue, la direction de l'immobilier n'hésite pas une seconde à déplacer les 688 postes de travail de Lafayette vers Nanterre, Marly ou Val de Fontenay. Pour un grand nombre de salariés, c'est un risque important d'augmentation de leur temps de transport et de leur fatigue quotidienne avec parfois l'obligation de changer de métier si leurs contraintes de transport deviennent trop

Belle démonstration d'irresponsabilité sociale d'entreprise qui consiste à augmenter la pollution en IDF avec les temps de transports et de surcharger encore plus les RER qui n'en avaient vraiment pas besoin.

Quel mépris pour nos collègues de la Plaisance reclassés en janvier sur le site de Lafayette et pour ceux d'AXA Wealth déjà très inquiets quant à la disparition programmée de leur métier et qui découvrent aujourd'hui qu'ils doivent en plus déménager. L'UDPA-UNSA a exigé de la direction pour nos collègues impactés, un accès prioritaire au télétravail et aux postes à pourvoir ainsi que des compensations pour les allongements de trajets.

**Vous avez des questions, contactez vos délégués UDPA-UNSA**